Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 19 mai 2010

Le Recteur

à

Mesdames et Messieurs les Proviseurs de Lycées et Lycées Professionnels publics et privés du second degré

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs des Centres de Formation des Apprentis

S/c de Monsieur l'Inspecteur d'Académie
DSDEN de l'Eure et de la Seine-Maritime

Rectorat

Délégation académique à l'action culturelle

Philippe Thénot
Délégué académique

PhTh-LI-JV / 10-05-14

Dossier suivie par :
Laure Ingrao
Responsable académique
Domaine Cinéma
Audiovisuel

Téléphone :
02 32 08 91 00

Courriel :
daac@ac-rouen.fr

25, rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex 1

ENVOI PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Objet : *Lycéens et apprentis au Cinéma – Haute-Normandie* - 2010-2011.

Circulaire n° 10-55

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le descriptif et le dossier de candidature de l'opération ***"Lycéens et apprentis au Cinéma - Haute-Normandie "*** co-organisée par le Conseil Régional de Haute-Normandie, le Rectorat de Rouen, la Chambre syndicale des cinémas de Normandie et le Pôle Image Haute-Normandie, avec le soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles et du Centre National de la Cinématographie.

Cette opération comprend deux niveaux :

- classes de seconde (3 films dans l'année : *Freaks, la monstrueuse parade* de Tod Browning, *Le petit lieutenant* de Xavier Beauvois, *La Famille Tenenbaum* de Wes Anderson)
- classes de première et terminale (2 films dans l'année : *Sueur froide (Vertigo)* d'Alfred Hitchcock, *Valse avec Bachir* de Ari Folman)

Elle est ouverte à tous les lycées d'enseignement général et lycées professionnels publics et privés ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis et aux lycées d'enseignement agricole de l'Académie.

Je vous rappelle que la candidature d'un établissement implique :

- l'engagement de mettre en œuvre une organisation qui permette aux professeurs concernés de participer à toutes les animations qui entourent cette opération.
- la présence obligatoire des jeunes et de leur encadrement à la projection en salle des films inscrits au programme annuel.

Je vous demande, en particulier, de veiller au choix des responsables pédagogiques de l'opération afin qu'ils puissent effectivement la coordonner, dès la rentrée, en liaison avec les organisateurs.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir leur transmettre le dossier de candidature ci-joint qui devra être retourné, revêtu de votre signature, à la Délégation académique à l'action culturelle pour le **7 juin 2010** sauf dans le cas des candidatures émanant des Centres de Formation d'Apprentis qui devront être adressées à M. Alain Brelivet et à M. Jean-Christophe Planche, Inspecteurs de l'Éducation nationale Lettres et Histoire-Géographie (02.32.08.90.60) pour la même date.

Signé par Le Recteur

Marie-Danièle CAMPION

P.J. : - Présentation de la programmation 2009-2010
- mode d'emploi
- dossier de candidature.